

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 306/01

ÉFAI – 010770 – ASA 21/056/01

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

INDONÉSIE

Taha Mohammad Alhamid, 58 ans  
Aristoteles Masoka

Londres, le 30 novembre 2001

Taha Alhamid, militant indépendantiste de premier plan dans la province de Papouasie (anciennement désignée sous le nom d'Irian Jaya), a reçu des menaces de mort anonymes par téléphone le 28 novembre. Amnesty International est d'autant plus préoccupée par sa sécurité qu'une autre figure du mouvement indépendantiste papou, Theys Eluay, a été victime d'un homicide illégal après avoir été enlevé voilà moins de trois semaines. On ignore toujours tout du sort de son chauffeur, Aristoteles Masoka, dont la sécurité suscite de vives inquiétudes.

Le correspondant anonyme du 28 novembre a laissé le message suivant : « *Taha, tu suivras bientôt M. Theys.* » Taha Alhamid a contacté son avocat, qui a immédiatement appelé la police locale pour solliciter sa protection. D'après les informations recueillies, le chef adjoint de la police a invité le militant indépendantiste à le rencontrer, et accepté d'envoyer des policiers à son domicile pour qu'ils assurent sa protection.

Taha Alhamid s'est entretenu avec le chef adjoint de la police le lendemain, et a demandé de nouveau la protection des forces de l'ordre. Le fonctionnaire a apparemment répondu qu'il allait ordonner à ses hommes d'identifier le détenteur du téléphone qui avait été utilisé pour le menacer de mort. Néanmoins, jusqu'ici, aucun policier n'a été envoyé au domicile de ce militant pour assurer sa protection.

Taha Alhamid est le secrétaire général du présidium du Congrès papou, créé pour tenter de concrétiser pacifiquement les aspirations indépendantistes de la population papoue. Theys Eluay était le président de cet organe.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis la fin de l'année dernière, la position des autorités indonésiennes vis-à-vis des indépendantistes papous – qu'ils soient non violents ou armés – n'a cessé de se durcir. Les violations des droits humains se sont multipliées dans cette province. Les membres de groupes armés d'opposition se sont également rendus coupables d'atteintes aux droits fondamentaux.

La tension a monté d'un cran à la suite de l'homicide de Theys Eluay. Cet homme a été enlevé alors qu'il rentrait chez lui avec son chauffeur, après avoir assisté à une manifestation organisée par le *Komando Pasukan Khusus* (KOPASSUS, commandement des forces spéciales) de l'armée indonésienne dans la capitale de la province de Papouasie, Djayapura, tard dans la soirée du 10 novembre 2001. Son corps a été découvert le lendemain matin à Koya, près de la frontière avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée. On ne sait pas par qui et pour quels motifs cet homme a été tué.

Le chauffeur de Theys Eluay, Aristoteles Masoka, a appelé la famille de Theys Eluay le même soir pour l'informer que des « *non-Papous* » leur avaient barré la route, mais la ligne a été coupée avant qu'il n'ait pu en dire davantage. C'est la dernière fois qu'il a donné signe de vie.

Dans le cadre d'une déclaration faite au cours d'une conférence de presse aujourd'hui, l'Institut pour la protection des droits humains (*Elsham*), organisation de défense des droits fondamentaux de premier plan en Papouasie, a affirmé que des membres des forces de sécurité indonésiennes étaient responsables de l'homicide de Theys Eluay, et a demandé l'ouverture d'une enquête indépendante. Ces derniers mois, les membres de l'*Elsham* ont fait l'objet de tentatives d'intimidation, notamment de menaces de mort, liées à leur action en faveur des droits humains. Il y a tout lieu de craindre que leur prise de position retentissante dans cette affaire ne se traduise par de nouvelles mesures d'intimidation à leur encontre.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en bahasa indonesia, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- exhorte les autorités à prendre immédiatement des mesures concrètes pour garantir la sécurité de Taha Alhamid ;
- appelez les autorités à retrouver et protéger Aristoteles Masoka, et à garantir la sécurité de tous les autres témoins impliqués dans cette affaire ;
- demandez instamment aux autorités d'ouvrir immédiatement une enquête exhaustive et impartiale pour identifier les responsables des menaces de mort adressées à Taha Alhamid et de l'homicide de Theys Eluay, et de veiller à ce qu'ils soient traduits en justice ;
- exhortez-les à prendre les mesures nécessaires pour que les militants politiques non violents et les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités légitimes en Papouasie sans craindre d'être intimidés ni attaqués.

**APPELS À :**

**Remarque : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer difficile. Merci de vous montrer persévérants.**

Chef de la police de Papouasie :  
Brig. Gen. Made Mangku Pastika  
Head of Regional Police Papua  
Jl. Sam Ratulangie N°8  
Jayapura, Papua (Irian Jaya)  
Indonésie

**Télégrammes :** Papua Police Chief, Jayapura, Indonésie

**Fax :** + 62 967 531717

**Formule d'appel :** *Dear Brigadier General,* / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) **ou** Général, (si c'est une femme qui écrit)

**Chef de la police nationale :**

General D'ai Bachtiar  
Kapolri, Markas Besar Kepolisian RI  
Jl. Trunojoyo 3, Kebayoran Baru  
Jakarta Selatan  
Indonésie

**Télégrammes :** National Police Chief, Jakarta Selatan, Indonésie

**Fax :** + 62 21 720 1402

**Formule d'appel :** *Dear General,* / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) **ou** Général, (si c'est une femme qui écrit)

**COPIES À :**

**Ministre de la Justice et des Droits humains :**

Prof. Dr. Yusril Ihza Mahendra  
Menteri Kehakiman  
Jl. H.R. Rasuna Said Kav. 6-7  
Kuningan, Jakarta Selatan  
Indonésie

**Fax :** + 62 21 525 3095 / 310 4149 / 522 5036

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 11 JANVIER 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.*

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*

*Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents*

*Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*